



Envoi par courriel seulement

Mercredi le 6 avril 2016

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec) G1R 6A6

Objet : Réponses de Ressources naturelles Canada à la demande d'information complémentaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la commission d'enquête sur la portion Québécoise de l'Oléoduc Énergie Est

Madame,

Le 17 mars dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a demandé à Ressources naturelles Canada de lui fournir des réponses complémentaires suite à sa participation aux séances portant sur les gaz à effet de serre, dans le cadre de la commission d'enquête sur la portion québécoise de l'Oléoduc Énergie Est.

Vous trouverez donc en pièce-jointe les réponses aux questions qui étaient restées en suspens suite à ces séances. Veuillez noter que nous avons déterminé que certaines de ces questions ne relevaient pas du domaine d'expertise de Ressources naturelles Canada et que nous vous suggérons de vous référer directement à Environnement et changement climatique Canada pour obtenir des réponses à ces questions.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou commentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Benoit Lacasse
Agent principal d'évaluation environnementale
Ressources naturelles Canada

Cc : Louis Breton, Coordonnateur Régional, Environnement et Changements Climatiques Canada



Questions adressées à Ressources naturelle Canada (RNCan) demeurées en suspens suite à la séance du 17 mars 2016

Question 1-Références supplémentaires sur les projections d'exploitation des ressources énergétiques.

La commission a demandé à RNCan de lui suggérer un ou des documents de référence supplémentaires portant sur les projections d'exploitation des ressources énergétiques fossiles. RNCan recommande à la commission de prendre connaissance du rapport suivant publié par le Alberta Energy Regulator (AER) en 2015:

- *ST98-2015: Alberta's Reserves 2014 and Supply/Demand Outlook 2015-2024*

Une copie électronique de ce rapport a été ajoutée en pièce jointe. Le rapport peut également être téléchargé directement du site de l'AER: <https://www.aer.ca/data-and-publications/statistical-reports/st98>

Questions 2-Références supplémentaires concernant les projections d'émissions de GES par catégorie de pétroles bruts qui seront extraits.

La commission a demandé à RNCan de lui suggérer un ou des documents de référence supplémentaires sur les projections d'émissions de GES par catégorie de pétroles bruts qui seront extraits (conventionnel, de schiste, des sables bitumineux).

RNCan recommande à la commission de s'adresser directement à Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) pour obtenir des références supplémentaires dans ce domaine d'expertise.

Questions 3-Opinion sur les projections d'ECCC concernant l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) lors de la phase d'extraction.

Lors de la séance du 17 mars, le Dr. Kim Kasperski a répondu à plusieurs questions de la commission concernant les technologies d'extraction du pétrole issu des sables bitumineux et sur les émissions de GES inhérentes aux technologies d'extraction existantes et en développement. Elle a notamment donné son opinion sur le potentiel de réduction de l'intensité des émissions de GES pour les technologies présentement utilisées par l'industrie. La commission a demandé à RNCan de lui expliquer pourquoi les données présentées dans un rapport publié par ECCC et intitulé *Tendances en matière d'émissions au Canada 2014*, semblaient supporter l'hypothèse d'une réduction potentielle de 6% de l'intensité des émissions associées à la phase d'extraction du pétrole de sables bitumineux entre 2005 et 2020.

Comme RNCan ne connaît pas toutes les hypothèses derrière les résultats présentés par ECCC dans ce rapport, nous ne sommes pas en mesure de répondre de façon concluante à la question. Nous notons toutefois que le rapport ne conclut pas directement à une réduction de 6% de l'intensité des émissions pour la phase d'extraction durant cette période, mais plutôt que la



commission est arrivée à ce résultat en compilant des données fournies dans le rapport. Nous sommes d'avis que la sensibilité des modèles utilisés ainsi que l'incertitude entourant les valeurs devraient être prises en considération lors de l'élaboration de tels calculs faits à partir de résultats de modélisation. À cet effet, nous recommandons à la commission de s'adresser directement à ECCC qui a réalisé ce rapport et qui connaît l'ensemble des paramètres et conditions entourant cette étude.